



SOURCES en action

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

④ p 2-3 Zoom sur
le 3^{ème} contrat

④ p 4 Quelques actualités
du territoire

Constituant une démarche innovante et d'envergure depuis son démarrage en 2011, le programme « Sources en action » a été renouvelé en 2017 pour 5 années supplémentaires. Ce 2nd contrat s'est terminé en décembre 2021. Dans un objectif de maintien de la dynamique engagée et face aux variations climatiques projetées un 3^{ème} contrat a reçu un soutien unanime des acteurs impliqués dans la démarche. En amont d'une nouvelle programmation, une période de bilan et de diagnostics terrain fut une étape indispensable.



Abreuvoir
solaire



Gestion des berges

3^{ème} contrat Sources en action DES AMBITIONS FORTES POUR 2024-2026

Depuis le lancement du 2nd programme Sources en action en 2017, les actions se sont multipliées et présentent, fin 2021 un taux de réalisation de l'ordre de 70%. Ainsi, après dix années de mises en œuvre (2011-2015 puis 2017-2021), environ 1500 opérations ont été réalisées et les résultats sont probants :



539 abreuvoirs mis en place



200 km de clôtures installées



365 ha de zones humides restaurés ou entretenus



1 200 ml de ripisylve plantés



53 obstacles à la continuité (seuil ou étang) aménagés ou supprimés



250 km de berges entretenus ou restaurés



200 supports de communication produits : film, recueil, lettre d'information, articles web, panneaux...

La mise en œuvre de ces deux programmations a été possible grâce à l'investissement de près de 11,5 millions d'euros, pris en charge à environ 50% par l'agence de l'eau Loire-Bretagne et complétés par la

Région Nouvelle Aquitaine, les 3 Départements Limousins, l'Europe et les maîtres d'ouvrages. Au-delà des retombées sociales, avec un nombre conséquent de personnes mobilisées ou recrutées pour la mise en œuvre du programme (88 ETP sur 10 ans), 150 entreprises ou bureaux d'étude ont été mandatés pour mettre en œuvre les travaux ; 86% sont des entreprises du Limousin.

Outre ces indicateurs techniques, les opérations mises en œuvre dans le cadre des contrats ont permis une amélioration de la situation globale des milieux avec une diminution du nombre de masses d'eau en état médiocre et des évolutions encourageantes des peuplements de certaines espèces suivies (ex : Truite fario, Campagnol amphibie, Loutre d'Europe).

Toutefois, au regard de la sensibilité du territoire des têtes de bassin de la Vienne et face à l'amplification des effets du dérèglement climatique, il est essentiel de maintenir un niveau d'actions suffisant pour protéger, restaurer et gérer durablement nos milieux afin qu'ils restent le support d'une diversité biologique caractéristique du territoire et qu'ils assurent la pérennité des usages locaux et en aval.

P2 Zoom sur la signature du 3^{ème} contrat : Sources en action 2024-2026

Malgré le nombre important d'actions et les investissements financiers réalisés sur le territoire depuis 2011, 37% des masses d'eau (soit 20 sur 55) n'atteignent pas le bon état au regard des critères de la DCE. Les diagnostics terrains réalisés par les acteurs du territoire entre 2022 et 2023 ont confirmé et précisé les pressions et dégradations présentes sur le territoire.

Depuis le bilan des précédents contrats, les diagnostics, les suivis scientifiques développés et les retours d'expériences, un nouveau contrat a été élaboré. La stratégie déployée s'inscrit dans la continuité des précédentes mais ce nouveau contrat se veut plus ambitieux.

Quelques chiffres clefs



Budget prévisionnel :
6 millions d'euros



Environ **10 ETP par an**



20 maîtres d'ouvrage et 5 financeurs

La programmation s'articule autour de 5 grandes thématiques : restauration des milieux aquatiques, gestion quantitative de la ressource en eau, amélioration des connaissances, maîtrise foncière et animation-communication-sensibilisation-coordination. Elles sont déclinées en 30 sous-thématiques. 88 indicateurs ont été définis pour suivre la réalisation.

Nouveautés 2024-2026

■ 3 sous-thématiques cœur de cible

Afin de lever les principales pressions observées, ce nouveau contrat renforce l'ambition et la mise en œuvre d'opérations relatives aux sous-thématiques « cœur de cible » :

- **L'adaptation au changement climatique**, afin de développer des milieux aquatiques plus résilients face au changement climatique ;
- **La restauration de la continuité écologique ;**
- **La ressource en eau et la sylviculture.**

■ Suivis scientifiques

Le contrat s'est doté de suivis scientifiques dès sa 1^{ère} édition. Dans ce nouveau programme, deux types de suivis seront réalisés :

- **Maintien de sites** de suivis historiques pour poursuivre l'acquisition de chroniques de données ;
- **Mise en œuvre de suivis spécifiques à des opérations.** Ces derniers sont nouveaux et permettront d'une part, de préconiser les aménagements et, d'autre part de mettre en évidence l'effet des actions. Les maîtres d'ouvrage réalisant des suivis sont : les FDAAPPMA, la MEP 19, le GMHL, la LPO, LNE, le CEN et le PNR ML.

■ Ce nouveau contrat intègre deux nouveaux maîtres d'ouvrage :

Bio Nouvelle Aquitaine



• **BIO NOUVELLE-AQUITAINE** • Association de développement de l'agriculture biologique, Bio Nouvelle-Aquitaine prévoit des opérations de sensibilisation et d'accompagnement des exploitants agricoles vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Des journées collectives d'échanges (démonstration, transfert technique, information sur l'Agriculture Biologique, transfert de connaissances, ferme de démonstration), des journées de sensibilisation des élus et la mise en œuvre d'essais techniques seront prévues. Des accompagnements individuels sont également programmés avec la mise en œuvre de diagnostics et d'accompagnements techniques.

Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)



Il apportera son expertise auprès des propriétaires forestiers situés sur des périmètres de protection de captages d'eau potable afin de les accompagner dans la réalisation de documents de gestion durable de leurs parcelles en tenant compte de la préservation de la ressource en eau. Il sensibilisera également les propriétaires sur l'impact des chantiers forestiers sur les milieux et sur des opérations de désenrésinement de berges.

3 Zoom sur la signature du 3^{ème} contrat : Sources en action 2024-2026

24 janvier 2024 : signature du 3^{ème} contrat
Sources en action, 2024-2026

La salle polyvalente de Nedde a accueilli, le mercredi 24 janvier 2024, le Président du PNR de Millevaches en Limousin, le vice-Président de l'EPTB Vienne, le Directeur de délégation de l'agence de l'eau Loire-Bretagne ainsi que l'ensemble des porteurs de projets, partenaires financiers et partenaires du territoire pour la signature du contrat Sources en action 2024-2026.

L'EPTB Vienne et le PNR de Millevaches en Limousin remercient l'ensemble des acteurs du territoire mobilisés pour la construction et la mise en œuvre de ce 3^{ème} programme.



Signature Salle de Nedde, le 24 janvier 2024



Nos financeurs...



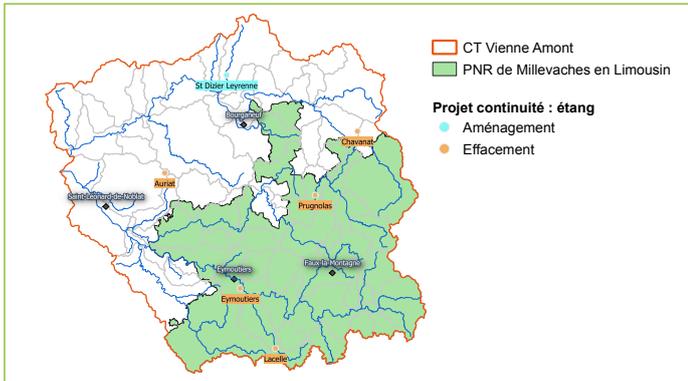
Nos maîtres d'ouvrage...



4 Quelques actualités

■ Restauration de la continuité écologique : travaux sur les étangs

Des travaux de restauration de la continuité écologique sur des étangs sont en cours ou prévu prochainement. Ce sont des actions rattachées au second contrat Sources en Action mais réalisées en décalé ou en lien avec le programme européen Horizon Europe, appelé NATALIE.

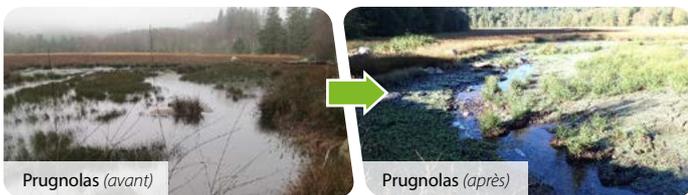


• **Lacelle (19), CC V2M :** effacement du plan d'eau communal d'une surface de 6000 m², restauration du ruisseau et création de mares.



• **St Dizier-Masbaraud (23), CC CSO :** mise aux normes du plan d'eau communal d'une surface de 9 ha.

• **Prugnolas (23), CC CSO :** suppression du plan d'eau et restauration de la zone humide.



• **Eymoutiers (87), PNR ML :** effacement d'un étang privé d'une surface de 2600m².

• **Chavanat (23), EPTB V :** effacement d'un chapelet de 4 étangs d'une surface de 1,5 ha.

• **Auriat (23), EPTB V :** effacement d'un chapelet de 4 étangs pour une surface de 1,4 ha.

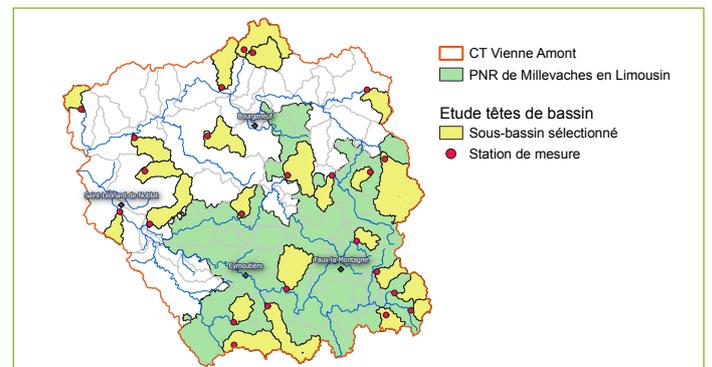
De par sa richesse, ses spécificités, son importance et sa vulnérabilité, ce territoire bénéficie de nombreuses autres opérations, réalisées en dehors du cadre du contrat Sources en action, mais répondant pleinement à la stratégie du contrat.

■ Etude sur les têtes de bassin de la Vienne



L'EPTB Vienne est à l'initiative d'un programme de Recherche & Développement sur les fonctions hydrologiques des têtes de bassin de la Vienne, en partenariat avec le BRGM. Cette étude vise à améliorer les connaissances pour permettre d'orienter les politiques de gestion des têtes de bassin dans un contexte de changement climatique.

La 1^{ère} phase de l'étude (2021-2022) a consisté à caractériser précisément le territoire. Dans un 2nd temps, 24 sous-bassins caractéristiques ont été retenus et équipés d'appareils mesurant le débit et la température du cours d'eau. En complément, une dizaine de stations piézométriques seront installées au printemps 2024. Les premiers résultats du projet seront présentés lors de la commission scientifique de Sources en action prévue au printemps 2024.



■ Projet NATALIE



L'EPTB Vienne, le PNR de Millevalches en Limousin et l'EPAGE-SABV ont répondu conjointement à un projet européen appelé NATALIE. Ce projet, qui a commencé en septembre 2023 pour une durée de 5 ans, vise à faciliter le déploiement des Solutions Fondées sur la Nature en faveur de la ressource en eau, principalement en fournissant une analyse scientifique sur leur pertinence et sur leur répliquabilité sur le territoire (suivi des débits, températures des cours d'eau, piézométrie, inventaires faune/flore...).

Trois types de travaux ont été ciblés :

- Effacement de plans d'eau et restauration de zones humides ;
- Neutralisation de drains en zones humides ;
- Plantation et gestion de ripisylve adaptée aux milieux aquatiques.

Pour plus de renseignements www.sourcesenaction.fr

ou contactez les coordonnateurs du programme qui vous orienteront vers les opérateurs locaux :



Bâtiment Galiléo
20 rue Atlantis
87068 Limoges cedex
05 55 06 39 42
Contact : Hélène Thuret
h.thuret@eptb-vienne.fr



Maison du Parc à Millevalches
7 route d'Aubusson
19290 Millevalches
06 77 83 89 51
Contact : Camille Gaubert
c.gaubert@pnr-millevalches.fr

Le programme « Sources en action » est financé par :

